

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du vendredi 19 juin 2020

Présents :

- Gildas GUYADER
- Jacques TROËL
- Jean-Philippe SEGUIN
- Katy COSQUER
- Laurence GUEGAN
- Emmanuelle MARESCA
- Maxime LE LEPVRIER
- Catherine LE PROVOST
- Claudine CAUMONT
- Kevin LE COENT

Absent :

- Hervé LE MOIGNE

1- Préparation du budget 2020

Prochain séance (budget) : 22 juillet 2020 à 19h00

a. Subventions 2020

Les subventions accordées aux associations saint gilloises le sont selon 3 critères :

- Il faut qu'elles soient demandées
- Bilan financier à fournir
- Montant attribué est fonction du nombre d'événements organisés dans l'année

Certaines subventions sont imposées et souvent calculées en fonction du nombre d'habitants.

Subventions votées pour l'année 2020

| | |
|---------------------------------|--------------------------------------|
| AAPPMA Corlay : | 50 € |
| Amicale Laïque RPI : | en attente |
| Cap sport (imposée) : | 500 € (prévision) |
| Centre Eugène Marquis : | 100 € |
| Club des retraités : | 100 € |
| Comice agricole : | 228 € (imposée) |
| Comité des fêtes St Gilles P. : | 339.40 € (subvention exceptionnelle) |
| FNACA St Gilles Pligeaux : | 30 € |
| Hand Enfants SNDP : | 90 € (15 € par enfant de la commune) |
| Judo club : | 45 € (15 € par enfant de la commune) |
| Kan Ar Louer : | 100 € |
| KBE : | 0 € |
| Les Blés d'Or : | 50 € |
| Les Restos du Cœur : | 100 € |
| Mignoned Ar Vro : | 90 € (15 € par enfant de la commune) |
| Pierre Le Bigaut : | 50 € |
| Quintin Roller Club : | 15 € |
| RASED : | 24 € (imposée) |

| | |
|----------------------------------|------------|
| RKB : | 50 € |
| Société de Chasse St Gilles P. : | 0 € |
| Solidarité paysanne : | 30 € |
| Union Sportive Argoat : | 260 € |
| Imprévus : | en attente |

Le Maire rappelle que la salle des fêtes est prêtée une fois par an aux associations de la commune.

Les subventions sont à demander avant le budget (habituellement voté en mars).

b. Programme voirie 2020

Le référent est Jacques TROËL.

3 devis établis (COLAS, BERTHO, BIDAULT) : dans le bourg (autour de la salle des fêtes, parking salle des fêtes, trottoirs des 2 côtés de la cabine téléphonique et jusqu'à l'abri devant le lotissement, hangar communal, boulodrome) et sur 2 chemins communaux (Kerrolivier – sur 150 mètres, Kervilio – devant la stabule de Vincent TROËL).

Estimation : 72 000 € TTC (les communes récupèrent une partie de la TVA l'année suivante) dont 60 000 € pour le bourg.

(Commission voirie : 1^{er} juillet à 19h)

c. Suite des travaux Chapelle Saint Laurent

Il reste les peintures (33 180 € TTC).

Pour la restauration de ce type de bâtiment, les sommes sont avancées par les communes. La DRAC subventionne à 50 %, la Région 20 €, le Département jusque 20 % et la commune prend en charge le reste.

2- Balisage des chemins de randonnée

Le référent sera Jean-Philippe.

Projet de rebalisateur des chemins de randonnée.

Une commission se réunira prochainement (composée de tous les volontaires même hors conseil municipal) afin de présenter un projet en septembre 2020 (quel circuit, quel type de panneaux, où les installer, ...).

Il existe actuellement sur la commune un circuit de 28 km et un de 18 km (selon VTT 22).

3- Questions diverses

*** En cette fin d'année scolaire, l'école aurait dû accueillir 36 élèves.

Il est prévu pour la rentrée de septembre 31 élèves.

Problème : il manque des lits pour les siestes.

Le conseil a voté l'achat de 2 nouveaux lits superposés (soit 4 couchages supplémentaires) pour la somme de 857,66 € (fournisseur : Manutan).

*** Le conseil a également voté l'achat d'un ordinateur portable et d'un vidéoprojecteur qui serviront à l'école mais également pendant les séances du conseil municipal et autres réunions (devis LINK MULTIMEDIA – CARHAIX – s'élève à 1 259,48 €).

*** Mise en sécurité du complexe municipal : l'ensemble des travaux de rénovation s'élève à environ 351 000 €

Gildas indique qu'il y a toujours un problème d'infiltration sur le panneau séparant la cuisine de la salle des fêtes.

Les peintures noires dans la salle sont salissantes. Un devis a été fait pour poser du tissu mural (comme dans le sas d'entrée). En attente d'un retour chiffré.

Des visites de 2 salles des fêtes (Plésidy et Le Vieux Bourg) vont être organisées afin de voir notamment les systèmes de rangement de la vaisselle. *Visite mercredi 24 juin.*

*** Reprise des incivilités autour du boulodrome (bouteilles, plaques fibro cassées, ...).

Il y a encore des dépôts sauvages près des poubelles dans le bourg. Il a été décidé la mise en place d'un panneau « site sous surveillance vidéo ».

*** Depuis 2 ans, la procédure d'installation d'une antenne téléphonique est en cours (pylône de 30 mètres de haut).

Il était prévu au départ 2 antennes : une pour Orange et une seconde pour Bouygues et SFR. La commune a contesté la présence de 2 antennes sur la commune. Un contact a été pris avec la sous-préfète et les élus départementaux pour qu'une mutualisation leur soit proposée. Bouygues et SFR se sont retirés (refus de mutualisation).

Pourparlers en cours avec Orange pour trouver une parcelle (2 ont été proposées par la municipalité). L'accord du propriétaire de la parcelle est obligatoire pour pouvoir installer l'antenne. En attente d'un retour.

Gildas a rappelé qu'il est obligatoire d'en avoir au moins une proche de la route départementale (en cas d'accident), il ne doit plus y avoir de zone blanche.

*** Lors de la tempête du 11 mai dernier, des stèles ont été abîmées. Un courrier a été envoyé aux familles concernées.

*** Rajout d'un 5^{ème} titulaire dans le SIVU : Claudine CAUMONT